



EDITO

Pr. Abdelmjid CHRAIBI

Doyen de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie, Université Ibn Zohr,
Agadir. Maroc

La Revue de Médecine Générale et de Famille "RMGF" a le mérite de mettre en exergue la médecine de famille, laquelle est intimement liée à la médecine générale. Nosologiquement, cette cohabitation a fait couler beaucoup d'encre et suscité de longs débats tant au niveau des praticiens qu'à l'échelle des décideurs.

Si certains pays, comme le Canada ou la Tunisie, considèrent la médecine de famille comme une véritable spécialité, d'autres comme la France ou le Maroc l'assimilent à la médecine générale. Le médecin généraliste nommé par certains "omnipraticien" et qui fait la fonction de médecin de famille, est en effet la pierre angulaire de tous les programmes de santé publique. C'est ce modèle que prône actuellement le Maroc, étant donné que le pays a besoin de plus de médecins généralistes que de spécialistes dans la mesure où ces derniers représentent les deux tiers des médecins alors que c'est le contraire qui doit exister.

A ce titre, et dans le cadre de l'implémentation du projet royal de la couverture médicale universelle, le gouvernement marocain, conscient du manque de médecins exerçant au Maroc tout secteurs confondus et afin d'arriver au ratio médecins/habitants recommandé par l'OMS, a lancé depuis deux ans un grand projet visant l'augmentation de l'effectif des médecins en augmentant progressivement le nombre des nouveaux étudiants en médecine. L'objectif est d'arriver en 2027 au double de celui de 2022. C'est dans ce cadre qu'un contrat programme a été signé en décembre 2022, d'une part par Monsieur le Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation et d'autre part, par les présidents des universités et les doyens des facultés de médecine et de pharmacie. Ce contrat programme, qui couvre la période 2022-2030, précise l'engagement des facultés de médecine de former plus de médecins et celui du ministère de tutelle d'offrir des postes budgétaires d'enseignants et d'administratifs suffisants et un budget conséquent avec une mention particulière pour l'acquisition de tout l'équipement nécessaire pour l'enseignement par simulation, en particulier l'acquisition par toutes les facultés de cabines de télé-médecine permettant l'apprentissage par les étudiants de mener des consultations à distance. Par ailleurs, le gouvernement a décidé, après l'approbation des conseils des facultés de médecine et des conseils d'universités, de raccourcir les études médicales au Maroc d'un an, soit une durée de formation de 6 ans.

Parallèlement, le gouvernement marocain a décidé, dans le cadre de la régionalisation avancée, d'ouvrir trois nouvelles facultés en septembre 2023 et qui ont accueilli un total de 400 étudiants. Il s'agit des facultés de médecine de Guelmim, Béni Mellal et Errachidia. De plus, rappelons que les facultés de médecine dépendant des fondations Cheikh Zayed et Cheikh Khalifa, ont déjà formé leurs premiers médecins en attendant que les autres facultés de médecine partenaires fassent de même.

Du côté ministère de la santé et de la protection sociale, le projet des Groupements Sanitaires Territoriaux (GST) verra prochainement le jour, visant notamment le déploiement du personnel médical et paramédical à l'intérieur de chacune des 12 régions du pays en incluant aussi les centres hospitalo-universitaires.

Ainsi, et au vu de ces initiatives gouvernementales, le Maroc avance à grands pas dans le domaine de l'amélioration de la santé des citoyens, tout en répondant aux exigences de l'organisation de la coupe du monde de football en 2030.

Très bonne santé à tous.